

INTRO

Fondée en 1895, l'**Association Actuarielle Internationale (AAI)** est le regroupement sur base internationale des associations actuarielles professionnelles locales et de leurs membres individuels. L'AAI existe pour favoriser l'épanouissement d'une profession mondiale composée d'actuaire reconnus comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour servir l'intérêt public.

Voici ses objectifs:

- promouvoir le rôle et améliorer la réputation de la profession
- se donner des normes élevées de professionnalisme afin de servir au mieux l'intérêt public
- faire progresser la connaissance de la science Actuarielle
- encourager le perfectionnement professionnel personnel des actuaires
- favoriser l'estime et le respect mutuel entre les actuaires
- fournir une tribune de discussion aux associations actuarielles et aux actuaires
- représenter la profession auprès d'organismes internationaux

L'AAI est l'organisation internationale particulière vouée à la recherche, à l'éducation et au développement de la profession et des associations actuarielles. Pour promouvoir la recherche actuarielle et le perfectionnement dans certains domaines de pratique, l'AAI a fondé des sections spécialisées auxquelles peuvent adhérer différentes catégories de membres. L'AAI comprend sept sections : ASTIN, AFIR, AIAC, SSAAI, PBSS, ASF et VIE.

La revue de l'AAI, le Bulletin ASTIN, est publiée deux fois par année. Cette revue de renommée mondiale sert de référence scientifique pour la profession actuarielle.

Le Bulletin ASTIN touche non seulement les assurances non-vie, mais tous les aspects de la pratique actuarielle et de la modélisation stochastique. Le Bulletin ASTIN encourage les auteurs à soumettre toute communication d'intérêt pour les diverses Sections de l'AAI.

ASTIN

ASTIN, (« **A**ctuarial **S**Tudies In **N**on-life insurance » - études actuarielles en assurances non-vie), créée en 1957, est la première section mise sur pied par l'AAI.

Son objectif principal est de promouvoir la recherche actuarielle, tout particulièrement dans le domaine des assurances non-vie. ASTIN travaille constamment au développement des fondements mathématiques en assurances non-vie et en réassurance.

ASTIN organise presque tous les ans un colloque international. Ces colloques rassemblent des universitaires et des praticiens et contribuent à créer une tribune remarquable favorisant l'échange de connaissances entre les actuaires de pays et de domaines différents au sujet de l'application de la recherche à des problèmes pratiques. Ils permettent également aux participants de se tenir au courant des changements rapides qui se produisent au sein de la profession actuarielle. Les rencontres comprennent habituellement des conférenciers invités, des communications et des échanges sur des enjeux d'actualité et se tiennent généralement dans des endroits fort intéressants, ce qui ajoute à la stimulation professionnelle des séances de travail en créant une ambiance cordiale et propice à la collaboration, grâce aux activités sociales et culturelles. Plusieurs associations membres de l'AAI offrent des crédits de perfectionnement professionnel continu à ceux qui assistent aux colloques ASTIN.

ASTIN organise également des séminaires sur des sujets touchant les assurances non-vie dans les pays où la profession actuarielle est en développement.

D'excellents séminaires ont été tenus dernièrement à Moscou, St-Petersbourg, Kuala Lumpur, Bucarest, Bangkok et Beijing. ASTIN offre également un soutien financier aux jeunes chercheurs de ces pays qui veulent participer aux colloques ASTIN et au Congrès International des Actuaires (CIA) (tenu tous les quatre ans), afin de favoriser la croissance de la profession actuarielle.

La Casualty Actuarial Society (CAS) a instauré en 1993 le prix Charles-A.-Hachemeister afin de souligner ses efforts de créer des liens plus étroits entre la CAS et ASTIN. Toutes communications publiées dans le Bulletin ASTIN ou présentées dans le cadre des colloques AFIR ou ASTIN ainsi qu'au Congrès, sont admissibles à ce prix annuel. La communication retenue sera celle qui aura un impact pour les actuaires de l'Amérique du Nord ainsi que l'aspect pratique de son application.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.IAA-ASTIN.org.

AFIR

AFIR est une section de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) créée en 1986. AFIR signifie « **A**ctuarial Approach for **F**inancial **R**isks » (approche Actuarielle aux risques financiers). Son objectif est de promouvoir la recherche Actuarielle dans le domaine des risques et des problèmes financiers.

Le rôle le plus important de l'AFIR est l'organisation de colloques annuels, dont le premier a eu lieu à Paris en 1990. Les colloques, qui rassemblent des actuaires de divers pays et de différents domaines de pratique, sont des tribunes fort utiles où les universitaires et les praticiens peuvent apprendre et se tenir au courant des changements rapides qui se produisent dans les domaines de la finance, de l'économie financière et de la gestion des risques financiers, applicables tout particulièrement aux assurances et aux régimes de retraite. En plus d'être stimulant du point de vue professionnel, les colloques AFIR offrent également des avantages culturels, puisqu'ils ont habituellement lieu dans des endroits intéressants et accueillants, ce qui contribue à créer une ambiance cordiale et propice à la collaboration.

AFIR a instauré, en 2002, le prix Bob Alting von Geusau Memorial, à la mémoire du trésorier qui a été longtemps à son service. Le prix a été décerné pour la première fois en 2003 dans le pays d'origine de M. von Geusau lors du 13e colloque AFIR à Maastricht (Pays-Bas). Shaun Wang s'est mérité le premier prix décerné pour sa communication intitulée « A Universal Framework for Pricing Insurance and Financial Risks ». Parmi les autres récipiendaires du prix von Geusau Memorial, mentionnons :

Mary Hardy et Phelim Boyle pour « Guaranteed Annuity Options » – décerné en 2004 lors du 14e colloque tenu à Boston (É.-U.).

Gary Venter pour « Testing Distributions of Stochastically Generated Yield Curves » – décerné en 2005 lors du 15e colloque tenu à Zurich (Suisse).

Pour plus de renseignements, visitez le site www.IAA-AFIR.org.

AIAC

L'Association Internationale des Actuaires Conseils (AIAC) a été créée suite à une rencontre informelle de plusieurs experts conseils lors du Congrès International des Actuaires de 1958 qui estimaient que, compte tenu de l'évolution rapide du milieu des affaires et de la consultation, les rencontres internationales tenues tous les quatre ans étaient trop peu fréquentes. L'AIAC a été créée officiellement en tant qu'entité distincte en 1960 et a commencé de tenir des rencontres tous les deux ans. Ces rencontres biennales se sont déroulées à divers endroits dans le monde jusqu'en 2004. L'AIAC a été reconnue comme section de l'AAI le 18 avril 1999 et les membres de l'AIAC ont confirmé ce changement lors de leur rencontre tenue en l'an 2000.

L'AIAC continue d'organiser des rencontres biennales, dont certaines font partie du Congrès International des Actuaires. L'AIAC tient également des séances internationales lors de rencontres d'organismes nationaux d'actuaires conseils comme la Conference of Consulting Actuaries aux États-Unis et l'Association of Consulting Actuaries du Royaume-Uni. L'AIAC organise des séances d'experts conseils durant les colloques des autres sections de l'AAI ainsi que lors de rencontres où la contribution des actuaires conseils peut être utile, comme la conférence actuarielle de l'Asie de l'Est et des rencontres d'organismes oeuvrant dans les domaines de l'assurance et des finances.

L'AIAC distribue un communiqué périodique à ses membres au sujet de ses activités, incluant de l'information détaillée sur les activités de recherche et sur les publications d'intérêt pour ses membres.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.IAA-IACA.org.

SSAAI

La **Section santé de l'Association Actuarielle Internationale (SSAAI)** a été formée par l'AAI le 17 mai 2003, suite au succès du 1er Colloque international sur la santé tenu à Cancún en mars 2002. La SSAAI encourage et facilite les échanges au niveau international des différents points de vue, des conseils, de la recherche et de l'information pratique entre les actuaires intéressés par des enjeux liés à la santé des secteurs publics et privés. Ces enjeux incluent la conception de programmes et l'élaboration de politiques, la recherche et la planification, la prestation adéquate de services, la viabilité, l'assurance, le préfinancement ainsi que d'autres méthodes de financement.

La section met sur pied des colloques où les actuaires de divers pays et domaines de pratique différents peuvent partager leurs connaissances. La SSAAI publie également le Journal en ligne plusieurs fois par année et elle a créé récemment des équipes thématiques dans des domaines d'intérêt auxquelles les membres peuvent se joindre et participer.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.IAA-IAAHS.org.

PBSS

Créée en novembre 2003, la Section sur les pensions, les avantages sociaux et la sécurité sociale (PBSS) est une section d'intérêt particulier de l'AAI, regroupant des actuaires de partout dans le monde ayant un intérêt personnel, professionnel, éducatif ou de recherche relativement à la sécurité sociale de même que des actuaires qui s'intéressent aux enjeux commerciaux, sociaux ou de politiques publiques touchant les retraites et d'autres avantages sociaux. La PBSS s'intéresse aux programmes publics et aux régimes de retraite privés, de même qu'aux organismes de secours mutuel, à l'assurance commerciale, aux contrats de pensions de sociétés, aux rentes, aux options d'achat d'actions ou autres avantages sociaux offerts aux employés.

La PBSS offre une tribune pour discuter des aspects techniques et des enjeux de politiques publiques et vise à tirer le meilleur parti possible de la contribution internationale de ses membres. Les membres de la PBSS produisent non seulement des travaux de recherche; ils agissent aussi en tant que catalyseurs pour le développement du capital intellectuel de la profession. Cette section encourage particulièrement les non-actuaires qui s'intéressent aux politiques publiques et à la recherche sur des questions de protection sociale à se joindre à la PBSS et à participer à ses activités, de façon à stimuler les échanges et les débats.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.IAA-PBSS.org.

ASF

Actuaires sans frontières (ASF) a été créée en novembre 2003 dans le but de mettre en oeuvre un nouveau programme stimulant pour promouvoir l'engagement de bénévoles actuariels dans les économies en développement.

ASF est un organisme sans but lucratif qui oeuvre au sein de l'AAI, en collaboration avec les organismes actuariels nationaux pertinents. Son existence même reconnaît les rôles importants que peuvent jouer les actuaires pour donner un sens financier au futur en aidant à élaborer des systèmes financiers sains qui amélioreront la capacité des économies en développement à composer avec les événements incertains à venir.

ASF cherche à rendre disponible des services actuariels sur une base temporaire, à aider au développement des infrastructures de la sécurité sociale, des pensions, de l'assurance, des placements ou de l'assurance maladie. ASF concentre ses activités dans des pays où la profession actuarielle est sous-développée et où les ressources financières sont insuffisantes pour financer de tels services.

ASF poursuit cette mission :

- en promouvant sa mission au sein de la profession actuarielle mondiale et
- en la publicisant auprès des gouvernements et des ONG des pays en développement, ainsi qu'auprès des organismes internationaux appropriés;
- en identifiant les actuaires qualifiés intéressés à participer sur une base bénévole pour rendre les services requis;
- en jumelant la demande de services actuariels avec les ressources disponibles; en assurant la prestation de ces services; et en fournissant un mécanisme de rapport qui implique toutes les parties concernées; et
- en cherchant des alliances et des sources de financement nécessaires à la mise en oeuvre et au soutien de ses activités.

ASF concentre ses efforts parmi les entités publiques et les organismes gouvernementaux qui n'ont pas les ressources financières pour obtenir des services appropriés d'experts et maintient des liens avec des organismes de soutien à l'échelle internationale pour aider au financement des projets au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les actuaires qui peuvent travailler avec ASF comprennent ceux à la retraite, les jeunes actuaires, ainsi que des actuaires salariés qui peuvent obtenir un congé temporaire de leur employeur. Dans la plupart des cas, ces actuaires peuvent s'attendre à contribuer sans être rémunérés; seules leurs dépenses de voyage et de subsistance étant défrayées.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.IAA-AWF.org.

VIE

La section assurance-vie créée par le Conseil de l'AAI le 19 novembre 2005 a été constituée officiellement lors du Congrès International des Actuaires à Paris en 2006. Sa mission consiste à promouvoir la recherche actuarielle ainsi que l'échange de connaissances dans le domaine de l'assurance-vie à l'échelle mondiale.

La section assurance-vie entend poursuivre sa mission grâce :

- à la recherche dans le domaine de l'assurance-vie
- à l'avancement de nouvelles recherches parmi les universitaires et les praticiens
- à la diffusion des recherches actuelles
- à l'accès aux recherches actuelles
- à l'échange d'information, de connaissances et de points de vue
- à la dissémination d'information pratique
- au soutien du développement technique dans les pays en développement
- en fournissant des occasions d'établir des réseaux

Dans la poursuite de sa mission, la section assurance-vie prévoit utiliser les meilleures approches, telles :

- des colloques (annuels, semblables à ceux des sections ASTIN et AFIR)
- des séminaires (sur des sujets d'actualités spécifiques, tenus au niveau local)
- un bulletin (soit un nouveau bulletin ou un ajout au Bulletin ASTIN)
- des échanges ou des diffusions via le Web (une tribune pour les réseaux ou l'échange de connaissances)

Pour plus de renseignements, visitez le site www.IAA-LIFE.org.